

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CHAUX-DE-FONDS – INTERPELLATION

À compléter par la Chancellerie lors de la réception du document déposé

N° de l'objet 24.010	Date du dépôt 12.02.2024	Heure du dépôt 11:55	Attribution(s) au(x) Dicastère(s) :
Inscrite pour la première fois à l'OJ du : 6 mars 2024			
Remarque(s) :			
Traité par le Conseil général le :			

Les champs en couleur sont à remplir obligatoirement avant l'envoi. Ils seront intégrés à l'ordre du jour.

Au nom du/des groupes : Les Vert-e-s		
Titre : La commune de La Chaux-de-Fonds prend-elle soin de ses aîné-e-s ?		
Contenu (questions posées au Conseil communal) : Le nombre de retraité-es actuellement en Suisse représente de 18% de la population. 1.7 Millions aujourd'hui, 2.2 Millions en 2030. Avec l'arrivée des baby-boomers à l'âge de la retraite, la proportion va tendre vers 30%. A fin 2023, on dénombre 7000 rentier-es AVS dans la Commune de La Chaux-de-Fonds, soit 18%. Les personnes traditionnellement suivies par le CSP et Caritas, se présentent à Pro Senectute dès l'âge de la retraite. Cette institution voit ses demandes d'aide augmenter de 20% par année. Avec 40% de revenu disponible en moyenne en moins au moment de la retraite, nombreux sont ceux qui basculent dans la précarité. Les enjeux sont multiples : 1/l'isolement social et son cortège de conséquences psychiques et physiques ; 2/alors que les frais de santé augmentent, les aîné-es recourent moins aux soins de base ; 3/difficultés de mobilité croissantes avec l'âge ; 4/plus de difficultés administratives dans une société qui se numérise, 5/perte de lien culturel. Et n'oublions pas que les citoyen-nes âgé-es, par leur nombre, contribuent à l'économie locale. On peut donc s'interroger pourquoi la Ville de La Chaux-de-Fonds n'a pas de personne responsable des aîné-es, à l'instar de villes près de chez nous, comme Bienne ou Neuchâtel, dont les délégué-e-s sont en fonction depuis 2015 et 2014 respectivement. Les défis actuels sont déjà majeurs et ils augmenteront à l'avenir. De surcroit, dans la perspective « ville culturelle », on souhaite interroger le Conseil communal afin de savoir si devenir membre du réseau des villes amies des aîné-es (qui existe depuis 2012) ne serait pas un bel ajout à la carte de visite et un signe positif adressé aux retraité-es qui nous visiteront. Prendre soin de nos aîné-es, c'est montrer qu'ils représentent une force de proposition positive, avec des compétences, et que leur rôle dans la société ne soit pas remis en question, ni reproché. La vieillesse peut être un moment de bonheur et de richesses à offrir. Participation et partage sont les maîtres mots que les aîné-es veulent entendre et effectivement vivre.		
Développement (commentaire aux questions – ne sera pas intégré à l'ordre du jour) :		
Demande d'urgence (par défaut, la réponse « Non » est retenue) :		
Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) : Jean-Jacques Tritten		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :

Envoi du fichier rempli à la Chancellerie communale : Chancellerie.communaleCHX@ne.ch